

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X | 12X | 14X | 16X | 18X | 20X | 22X | 24X | 26X | 28X | 30X | 32X |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

LE PROPAGATEUR

Volume IX.

1er Octobre 1898,

Numéro 15.

BULLETIN

*. Canada.—Dans notre dernier *Bulletin*, page 433, 3e paragraphe, nous avons dit, à propos de la question des écoles : “ Si cependant on s’en tenait, de part et d’autre, aux enseignements du Souverain Pontife, il serait aisé de la régler.”

Cette phrase demande que nous expliquions notre pensée.

“ De part et d’autre ” s’entend, comme nous le pensions en écrivant, du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. Quand nous disons : “ les enseignements du Souverain Pontife, ” nous entendons les enseignements de tout Pape, de l’Église, si on le préfère.

L’Art. 93 de l’*Acte de l’Amérique Britannique du Nord*, 1867, détermine les attributions des législatures provinciales en matière d’éducation—ce qui est une faute d’expression : il eût fallu dire “ d’instruction. ” Les trois premiers alinéas de cet article sont très clairs, et nous ne pouvons comprendre la mauvaise volonté des législateurs s’en souciant peu ou prou.

Il y a des tentatives de laïcisation des écoles en notre province de Québec : de temps à autre, avec une persévérance singulière, tel ou tel journal soulève la question, l’étudie à sa manière, se proteste tout dévoué à l’Église, dit même s’appuyer sur l’Église pour combattre notre système en vigueur ou pousser le peuple dans une voie pouvant devenir fort dangereuse.

Aux législateurs, nous nous permettrons de rappeler deux lignes contenues dans les “ Instructions Royales au Gouverneur-Général, ” instructions datées du 22 mai 1872 de Balmoral, et données au comte de Dufferin. Ces “ Instructions ” sont divisées en paragraphes. Au paragraphe IX, 5e alinéa, nous lisons :

(Vous ne sanctionnerez en notre nom...)

5o. Aucun bill dont les dispositions paraîtront incompatibles avec les obligations à nous imposées par traité.

Par le traité de Paris de 1763, “ sa majesté britannique accorda aux habitants du Canada la liberté de pratiquer la religion catholique suivant les rites de l’Église romaine ” ; il est vrai que nous lisons ensuite : “ autant que les lois de la Grande-Bretagne peuvent le permettre. ” (Abbé Ferland, *Cours d’histoire du Canada*, t. II.)

Mais la Grande-Bretagne a reconnu le bien fondé des demandes ou des réclamations de l’épiscopat, à diverses époques ; de sorte

que la question des écoles se trouve avoir la prescription et le long usage en sa faveur.

Voilà pour le côté humain — si nous osons nous exprimer ainsi — de la question.

Selon la méthode employée en droit, nous résumerons tout ce qui précède de la manière suivante :

Le gouvernement provincial peut connaître des lois concernant les écoles, moyennant qu'il respecte les droits des catholiques romains, et ne pose aucun acte incompatible avec les obligations imposées à l'Angleterre par traité.

Les droits de l'Église ont été maintes fois rappelés par les Papes, en particulier lors des empiètements de l'empereur Joseph II d'Autriche dans les collèges et séminaires de Belgique à la fin du XVIII^e siècle; des lois dites de malheur en Belgique en 1879; à nombreuses reprises en France, quand le Parlement empiétait sur le domaine de l'Église.

Nous avons vu déjà, en une précédente étude sur ce sujet, que l'Église, "étant essentiellement une société spirituelle, une société doctrinale, a le droit d'enseigner, non seulement la théologie révélée, mais toutes les sciences, car il n'est pas de science qui n'ait des rapports avec la théologie.—En outre, elle est une société parfaite, indépendante de l'État, et, à ce titre, elle a plus de droits que l'État d'ouvrir des écoles, de choisir les maîtres, de prescrire des programmes et des méthodes, de conférer des grades (l'État n'a pas le droit exclusif de conférer des grades, mais seulement celui de les reconnaître légalement).

"On doit reconnaître à l'État le droit et le devoir de favoriser l'éducation intellectuelle et morale, en procurant aux pères de famille les moyens les plus efficaces de bien élever leurs enfants, et aussi le droit et le devoir de veiller sur l'enseignement pour en écarter tout ce qui blesserait l'honnêteté; mais l'État n'a pas le droit d'imposer aux pères de famille ses maîtres et ses écoles, ses programmes et ses méthodes. L'éducation des enfants appartient de droit naturel aux parents. L'État ne saurait leur enlever ce droit sans se rendre coupable de la plus odieuse tyrannie. Mais comme les parents sont obligés d'élever leurs enfants chrétiennement, c'est à l'Église qu'il appartient de veiller à l'accomplissement de cette obligation."

Dans sa magistrale Encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864, l'auguste Pie IX disait :

"Non contents de bannir la religion de la société, ils (les Naturalistes) veulent l'exclure de la famille. Enseignant et professant la funeste erreur du *communisme* et du *socialisme*, ils affirment que "la société domestique ou la famille emprunte toute sa raison d'être du droit purement civil; et, en conséquence, que de la loi civile découlent et dépendent tous les droits des parents sur les enfants, même le droit d'instruction et d'éducation." Pour ces hommes de mensonge, le but principal de ces maximes impies et de ces machinations est de soustraire complètement à la salutaire doctrine et à l'influence de l'Église l'instruction et l'éducation de

la jeunesse, afin de souiller et de dépraver par les erreurs les plus pernicieuses et par toute sorte de vices, l'âme tendre et flexible des jeunes gens."

Voilà, nettement dévoilé, le but suprême de ceux qui veulent ce qu'on est convenu d'appeler *la neutralité scolaire*. C'est bien cette neutralité que quelques esprits malheureusement dévoyés poursuivent et veulent obtenir en notre province.

Mais que des organes se posant en champions de l'Église se laissent tromper par "ces hommes de mensonges," et, sous prétexte de maintenir l'instruction en notre province au niveau auquel elle est parvenue en d'autres provinces ou parmi les sectes dissidentes, c'est ce que nous comprenons difficilement.

Veut-on savoir maintenant quels sont les moyens employés par ces hommes néfastes pour arriver à leurs fins ?

Cette Encyclique de 1864 semble, à ce sujet, écrite d'aujourd'hui. Il nous suffit de continuer la citation du paragraphe que nous avons commencée ci-dessus :

"En effet, tous ceux qui ont entrepris de bouleverser l'ordre religieux et l'ordre social, et d'anéantir toutes les lois divines et humaines, ont toujours fait conspirer leurs conseils coupables, leur activité et leurs efforts à tromper et à dépraver surtout la jeunesse, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, parce qu'ils mettent toute leur espérance dans la corruption des générations nouvelles. Voilà pourquoi le clergé régulier et séculier, malgré les plus indubitables et les plus illustres témoignages rendus par l'histoire à ses immenses services dans l'ordre religieux, civil et littéraire, est de leur part l'objet d'atroces et incessantes persécutions ; et pourquoi ils disent que "le clergé étant eunemi du véritable et utile progrès dans la science et la civilisation, il faut lui ôter l'instruction et l'éducation de la jeunesse."

Voilà bien le langage que nous entendons autour de nous, que nous lisons parfois en certains journaux.

On prétend que la science est libre, et que l'Église ne peut ni ne doit entraver les recherches (c'est ce qu'ils appellent : les découvertes !) de la science. On a vu "un docteur allemand refuser à l'Église tout droit de contrôle sur les conclusions philosophiques, lors même qu'elles contrediraient les dogmes. De sorte qu'un homme pourra tenir une chose pour vraie comme catholique, tandis qu'il la tiendra pour erronée en tant que philosophe."

La Constitution dogmatique *Dei Filius*, promulguée solennellement en la troisième session du S.S. Concile Œcuménique du Vatican, le dimanche *in albis*, 28 avril 1870, porte l'anathème suivant au 2e canon du chapitre IV, *de la Foi et de la Raison* :

Can. 2.—Si quelqu'un dit que les sciences humaines sont libres au point que leurs attestations, même contraires à la révélation, peuvent être admises, et que l'Église n'a pas le droit de les proscrire, qu'il soit anathème.

Or, par l'enseignement neutre, qu'il soit franchement athée ou empreint de l'erreur des sectes (il est démontré, en effet, qu'il ne

peut être que chrétien ou contre le Christ, la neutralité n'ayant jamais pu être trouvée), on est forcé d'admettre la liberté de la science sans aucun contrôle; et cette funeste erreur, par une nécessité logique, embrasse non seulement ce que l'on nomme les hautes études, mais encore toute étude depuis l'A B C.

Que l'on ne dise pas que nous voulons l'*obscurantisme*, ou un pitoyable niveau d'études sans contrôle sur les maîtres: cette injure est facile à lancer, et toute gratuite.

Sans reprendre la belle Encyclique *Affari vos* de Léon XIII à l'épiscopat du Canada, nous répondrons par le Bref du même Pape, du 10 avril 1887, au cardinal Gibbons, archevêque de Baltimore, où il est dit en résumé:

"Il est nécessaire de donner à la jeunesse, avec plus de soin que jamais, l'aliment de la saine doctrine, et principalement de munir les jeunes gens destinés à devenir les ministres de l'Église, de toutes les armes qui les mettront en état de défendre victorieusement la vérité catholique."

Dans le même Bref, le Saint-Père dit encore:

"La gloire des Pasteurs de l'Église, et principalement des Souverains Pontifes, fut toujours d'encourager fortement la vraie science et de veiller avec soin à ce que les études, les études théologiques et philosophiques surtout, soient si bien enseignées dans les écoles conformément à la règle de la foi, qu'un rempart invincible soit constitué pour celle-ci, par les forces unies de la révélation et de la raison."

Nous continuerons cette étude selon la marche des événements, espérant que nos bienveillants lecteurs la goûteront. Nous serions très heureux de recevoir leurs avis, leurs conseils mêmes, en cette matière si délicate.

—L'installation de S. G. Mgr Lorrain comme premier évêque de Pembroke a eu lieu le 22 septembre dernier, présidée par S. G. Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa.

* * *

* * * Rome.—Le Saint-Père vient de publier une superbe Encyclique sur le Rosaire.

—Le Souverain Pontife, à la date du 20 août dernier, a écrit au cardinal Langénieux, archevêque de Reims (le cardinal des ouvriers, comme on l'appelle en France), une lettre importante par laquelle Sa Sainteté établit, reconnaît et maintient les droits de la France en Palestine et en Orient.

ODÉRIC.

L'ÉVANGILE

Expliqué, défendu, médité ou exposition exégétique, apologétique et homilétique de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après l'harmonie des Évangiles, par M. l'abbé Dehaut, ex-professeur au grand Séminaire de Soissons, chanoine honoraire.—Nouvelle édition.

4 vol. in-8..... \$4.50

Avec 25 pour cent de remise.

Le titre de cet ouvrage en indique assez clairement l'objet et le but.

L'*Évangile*, c'est le *livre* par excellence du chrétien, le fondement de notre foi et de notre espérance, la lumière véritable qui éclaire la nuit profonde où nous sommes plongés; c'est une lettre de consolation tombée du ciel, la *bonne nouvelle* qui entr'ouvre, devant nous, de célestes espérances, qui nous révèle tous les trésors de l'amour et de la miséricorde divine: c'est l'histoire de la vie du Fils de Dieu, du Verbe incarné, descendu du ciel pour sauver, éclairer, sanctifier les hommes, le recueil sacré où sont retracées les œuvres merveilleuses, les divines leçons de Celui que nous vénérons comme notre Sauveur et notre Dieu, auquel aboutit, comme à son centre, l'histoire entière du genre humain, devenue, sans lui, une énigme indéchiffrable, la véritable " pierre angulaire de l'humanité, laquelle s'ébranlerait jusqu'aux fondements, si l'on essayait d'ôter son nom de ce monde." (Renan, *Vie de Jésus*, p. 426.)

Personne ne peut échapper à l'attrait de ce livre, à l'empire qu'il exerce sur les âmes, même incroyantes: " Ce livre divin, s'écrie J.-J. Rousseau, le seul nécessaire à un chrétien, et le plus utile de tous à quiconque ne le serait pas, n'a besoin que d'être médité pour porter dans l'âme l'amour de son auteur. Jamais la vertu n'a parlé un si doux langage; jamais la plus profonde sagesse ne s'est exprimée avec tant d'énergie et de simplicité. On n'en quitte pas la lecture sans se sentir meilleur qu'auparavant." (*Emile*).—" On éprouve à le méditer, dit à son tour Napoléon Ier, ce qu'on éprouve à contempler le ciel; on y sent une vertu secrète, je ne sais quoi d'efficace, qui agit sur l'entendement, et qui charme le cœur. L'âme séduite, dominée par ce livre divin, ne s'appartient plus; Dieu s'en empare tout à fait; il en dirige les pensées et les facultés; elle est à lui." (*Corresp. rapp.* par M. de Beauchesne.)

C'est surtout pour le *Pasteur des âmes*, que l'étude de l'*Évangile* est un devoir sacré, dont rien ne peut le dispenser. L'*Évangile* doit être l'âme de tous ses discours: celui qui ne s'abreuve pas à cette source sacrée, n'est qu'un déclamateur frivole, dont la parole stérile et impuissante est sans action sur le cœur. C'est dans l'*Évangile* qu'il faut étudier la religion dans sa source; c'est un

trésor inépuisable, où l'on trouve toujours quelque chose de nouveau ; c'est là que Dieu lui-même parle à nos cœurs, que Jésus nous présente, dans sa personne sacrée, le divin modèle vers lequel nous devons tendre sans cesse ; c'est là, enfin, que notre pauvre âme, défaillante dans l'aride désert de cette vie où elle ne trouve qu'une eau bourbeuse et corrompue, incapable d'étancher la soif qui la dévore, renaît à la vie divine, et puise de nouvelles forces, une nouvelle vigueur. Que l'Évangile soit donc notre étude et notre méditation de chaque jour, et disons, avec saint Jérôme : "*Cadentem faciem pagina sancta suscipiat.*"

Mais, le texte évangélique, pour être bien compris, a besoin d'explication et de commentaire. Sans doute, nous trouvons, sous ce rapport, des secours précieux dans les œuvres des saints Pères, et dans les savants commentaires des Maldonat, des Cornélius à Lapede, des Jansénius, des Dom Calmet, etc. Mais ces ouvrages, quel que soit leur mérite, que nous sommes bien loin de méconnaître, sont très volumineux, peu portatifs, d'une acquisition difficile et dispendieuse, écrits en latin, hérissés de mots grecs, hébreux, etc., qui en rendent la lecture pénible ; surchargés d'explications, de discussions longues, diffuses, dont l'utilité pourrait souvent être contestée. Est-il bien nécessaire, par exemple, d'exposer et de réfuter en détail toutes les explications plus ou moins hétérodoxes, plus ou moins bizarres, que la féconde imagination des interprètes a pu enfanter ? Ne suffit-il pas de donner le sens véritable ?—Avec cela, on y chercherait en vain, la plupart du temps, pour les discours de Jésus-Christ, par exemple, la liaison logique des idées, l'exposition des usages et des antiquités juaiques, qui répandent tant de lumières sur l'histoire évangélique, la solution des difficultés à l'ordre du jour, et soulevées par le rationalisme moderne, moins encore, l'indication des secours que les pasteurs des âmes peuvent y puiser pour la nourriture spirituelle de leur troupeau.

Il y a donc, ce semble, ici, une lacune à remplir, et il y aurait lieu de désirer un ouvrage d'un format portatif, d'une acquisition peu onéreuse, écrit en français, d'une lecture facile, adapté aux besoins actuels, lequel aurait pour but de faciliter au clergé et aux laïques pieux l'étude si importante de l'Évangile, sous le triple rapport *exégétique, apologétique et homilétique*. Qu'il nous soit permis de tracer ici le programme de cet ouvrage, tel que nous le concevons.

Le premier besoin à satisfaire pour l'étude de l'Évangile, c'est de *faciliter l'intelligence du texte*. Pour cela, l'ouvrage, dont nous esquissons le programme, devrait, selon nous :

1^o Au lieu de parcourir successivement les quatre Évangiles l'un après l'autre, ce qui nécessiterait d'inutiles répétitions, *suivre l'ordre de la Concorde*, qui réunit les quatre Évangiles en un seul tout, les complète les uns par les autres, et offre ainsi au lecteur une histoire suivie et harmonique de la vie de Notre-Seigneur. Des tables spéciales, placées à la fin de l'ouvrage, faciliteraient, d'ailleurs, à ceux qui le désireraient, l'étude de chaque Évangile pris isolément.

2° Offrir, placé au bas de la page, et en regard des explications qui en développent le sens, le *texte latin* de la *Concorde*, d'après la Vulgate.

3° Donner la *traduction* française et littérale du texte, distinguée, par des guillemets et des lettres italiques, des éclaircissements ou paragraphes qui l'accompagnent.

4° Entourer cette traduction d'*explications* courtes et substantielles, le plus souvent en forme de *paraphrases*, lesquelles, dégagées de cet appareil philologique, de ces longues discussions exégétiques, qui rendent l'étude et la lecture de la plupart des commentaires si aride et si fatigante, se borneraient simplement à exposer le sens véritable, ou cru véritable, d'après une étude sérieuse du texte sacré, à indiquer la suite logique des idées, à en développer le sens, ou du moins, autant qu'il peut être permis à la faiblesse de l'interprète, éclairée et dirigée par l'enseignement de la sainte Église et de ses Docteurs, à soulever un peu le voile qui en cache la mystérieuse profondeur ; à y joindre les éclaircissements géographiques, etc., jugés nécessaires ; qui offriraient, en un mot, d'une manière succincte, le résumé, la substance, et la fleur des meilleurs commentaires, tant anciens que modernes, sans en avoir la sécheresse et l'ennuyeuse proximité.

5° Enfin, rejeter dans des *notes*, placées au bas des pages, les remarques ou discussions philologiques, exégétiques, etc., jugées utiles, mais que notre plan exclut des explications ou paragraphes qui doivent former le corps de l'ouvrage.

Mais, il ne suffit pas, pour le Pasteur des âmes, de *comprendre* le texte évangélique, il doit de plus être en mesure de le *défendre* contre les attaques de l'incrédulité. Il ne faut pas se le dissimuler, l'Évangile, si rempli de bénédictions et de grâces pour les âmes simples et fidèles, a toujours été, pour les âmes orgueilleuses et corrompues, dont la lâcheté ne peut se résoudre à en suivre les leçons, un objet de haine et de scandale : cette haine s'est ravivée et s'est manifestée, dans le dernier siècle, avec une sorte de fureur. On sait avec quelle rage insensée la philosophie voltairienne s'est ruée sur l'Évangile de Jésus-Christ, qu'elle a tenté d'étouffer sous le poids du ridicule.

L'Évangile a triomphé de ces vains efforts. La science n'avait rien à faire avec les railleries froides et sans portée de l'école voltairienne ; mais, dans ces derniers temps, du sein de la docte et nébuleuse Allemagne, se sont élevées, de la part du protestantisme rationaliste qui s'y est implanté, des attaques plus sérieuses, et, en apparence, plus redoutables. C'est avec tout l'appareil de la science et d'une pesante érudition, c'est avec toutes les arguties de la dialectique la plus subtile, que l'on a tenté d'ensevelir la vérité évangélique, et la certitude historique de la vie de Jésus, sous un nuage de poussière ; les uns à la suite du docteur *Paulus*, à l'Université d'Heidelberg, s'efforçant, à l'aide d'explications contournées, d'en effacer tout ce qui est divin et surnaturel ; les autres, disciples de *Strauss*, *Bruno Bauer*, et consorts, ne craignant pas de

représenter les faits évangéliques comme un amas confus de mythes et de légendes fabuleuses.

Le retentissement de ces attaques a eu son écho parmi nous. L'ouvrage de *Strauss* a été traduit en français. On ne le lit pas, il est vrai, et grâce à l'ennui qu'il inspire, il dort en paix sur les rayons poudreux des bibliothèques; mais nos beaux esprits sont bien aises d'abriter leur incrédulité et leur nullité scientifique derrière la réputation de solidité et de profondeur qu'on a su lui faire et qu'il mérite si peu. C'est pour eux, d'ailleurs, un arsenal toujours ouvert, où ils vont puiser, au besoin, leur vernis d'érudition, et leur petit bagage d'objections rebattues qu'ils rabâchent sans cesse contre l'Évangile. C'est là que *Larroque* a ramassé les armes rouillées qu'il a voulu remettre à neuf dans son *Examen critique de la religion chrétienne*..... Et, dernièrement encore, un célèbre professeur de la docte Faculté (M. Renan) n'a-t-il pas eu la triste fantaisie de prétendre vulgariser parmi nous, dans une vie romanesque de Jésus (dénudée, du reste, de toute valeur scientifique, et dont on ne parlerait plus, sans les nombreuses et éloquents réfutations qu'il a suscitées), et de proposer d'un ton d'oracle à l'admiration des badauds, comme le résultat d'une science profonde et incontestable, les imaginations vaines et ridicules, les assertions impies et sacrilèges qu'il avait puisées à cette source impure ?

Ces attaques acharnées, que les incrédules font sonner si haut, qu'ils nous opposent avec une morgue insultante, il faut que le Pasteur des âmes soit en mesure de les repousser, qu'il puisse les envisager en face, bien sûr de les voir à l'instant disparaître, comme les nuages devant les rayons du soleil. L'étude de l'Évangile ne serait donc pas complète, si elle négligeait la partie apologétique, et l'ouvrage dont nous développons le programme doit nécessairement s'en préoccuper.

Les preuves qui établissent l'authenticité, l'intégrité, la vérité, l'inspiration divine des livres évangéliques, l'histoire de chaque Évangile en particulier, les discussions récentes que ces questions ont soulevées en Allemagne, la possibilité et la réalité des miracles en général, et des miracles évangéliques en particulier, la discussion des divers systèmes d'exégèse du rationalisme moderne, du moins, de ceux de Paulus et de Strauss, auxquels tous les autres peuvent se rapporter, la divinité de Jésus-Christ, etc., etc.; en un mot, les *questions générales* de la critique évangélique, seraient traitées dans une introduction spéciale, et ainsi serait renversé le fondement du rationalisme moderne. Les *difficultés spéciales* relatives à la certitude historique de chaque fait évangélique, celles, du moins, qui auraient quelque valeur, seraient discutées et résolues, en leur lieu, dans le corps de l'ouvrage.

Il importe, en effet, de montrer que l'Église catholique, loin de redouter les vaines attaques d'une science orgueilleuse et téméraire, les appelle, au contraire, et les accepte avec joie, que, loin de craindre la critique la plus inexorable et la plus vétilleuse,

elle la provoque, au contraire, bien sûre qu'elle ne peut servir qu'à faire ressortir avec plus d'éclat la force et le triomphe de la vérité. Il est beau de voir la religion, aux prises avec le savoir humain, sortir victorieuse d'une semblable épreuve, terrible pour tout ce qui ne serait que l'œuvre de l'homme. Ces discussions, d'ailleurs, ont encore une autre utilité. En appelant un examen plus approfondi, elles peuvent avoir pour résultat d'éclairer d'une nouvelle lumière quelques coins obscurs encore de l'histoire évangélique. Le fidèle qui veut s'assurer des fondements de sa foi, le pasteur qui est chargé de la défendre, ne peuvent rester indifférents à une semblable lutte, et doivent désirer de connaître les armes qui peuvent leur servir à défendre le dépôt qui leur est confié.

Mais, ce n'est pas tout encore, et, pour atteindre l'idéal que nous nous sommes proposé, une troisième tâche resterait à accomplir, qui ne nous paraît pas moins importante que les précédentes, et qui en est comme le complément naturel. Ce n'est pas assez pour le pasteur des âmes de *comprendre* le texte évangélique et d'être en mesure de le *défendre* contre les attaques de l'impiété; il doit, surtout, y chercher la *nourriture spirituelle* de son âme, et des âmes qui lui sont confiées; il doit y puiser ses instructions pastorales et conduire son troupeau à ces eaux vivifiantes.

Faciliter aux prêtres chargés du ministère des âmes l'étude de l'Évangile sous le rapport *pratique et homilétique*, leur entr'ouvrir et mettre à leur disposition les inépuisables trésors d'instructions qui y sont renfermés, leur indiquer les enseignements pratiques qu'offre chaque partie de l'Évangile; plus que tout cela encore, les guider dans le choix de ces enseignements; leur présenter, sur toutes les parties de l'Évangile, de nombreux projets homilétiques, leur offrir, pour leurs homélies, un cadre tout tracé, un canevas qu'ils n'auraient plus qu'à développer, pour nourrir leurs ouailles, pour les abreuver aux sources les plus pures de l'Évangile, etc., telle est la tâche ardue, pour ne pas dire téméraire, qui resterait à accomplir, pour celui qui voudrait être fidèle au programme que nous venons d'esquisser.

Cette tâche si difficile, d'oser offrir, à mes vénérés confrères dans le sacerdoce, une *Exposition exégétique, apologétique et homilétique* de la vie de Jésus-Christ, d'après la *Concorde* évangélique, jamais je n'aurais été assez présomptueux pour l'entreprendre, si je n'avais eu égard qu'à ma pauvreté et à ma faiblesse; mais, ce que je ne pouvais trouver en mon propre fonds, je me suis efforcé de le chercher, comme je l'ai déjà insinué, dans l'étude approfondie des auteurs, anciens, modernes, français et étrangers, etc., qui pouvaient m'offrir quelque lumière, et je n'ai reculé devant aucun sacrifice pour enrichir ma bibliothèque de tous les ouvrages qui pouvaient m'être utiles.

Il serait long et fastidieux d'énumérer ici, dans leur totalité, tous les auteurs que j'ai pu consulter, souvent avec profit, mais aussi, trop souvent, il faut l'avouer, avec grande perte de temps... et d'argent. Nous citerons, en premier lieu, les saints Pères et

Docteurs de l'Église, saint Augustin, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Jean Chrysostôme et ses abrégiateurs, Euthyme et Théophylacte ; en second lieu, nos anciens commentateurs, les Maldonat, Cornélius à Lapede, Luc de Burges, Jansénius d'Ypres et de Gand, Noël Alexandre, Dom Calmet, etc. ; qui seront toujours un puits de science pour ceux qui les voudront étudier, et ne seront jamais détrônés ; 3° les érudits et savants exégètes modernes de l'Allemagne catholique, Massl, Kirkemaker, Adalb, Maier, Arnoldi, Gratz, Jordan Bucher, Schegg, Bisping, etc. ; 4° parmi les exégètes protestants, mais avec une juste réserve, les plus renommés pour leur savoir, les moins infectés du rationalisme moderne, tels que Olshausen, Tholuck, W. Meyer, P. Lange, Stier, Von Gerlach, etc. ; 5° pour la critique évangélique, les ouvrages de Reithmayer, Guerike, Hug, Ebrard, etc. ; 6° pour les questions archéologiques, chronologiques, harmonistiques, etc., l'archéologie d'Iahn, éditée par Migne, les *Horæ hebraicæ* de Lightfoot, les recherches chronologiques d'Ideler, de Wieseler, de Friedlieb, etc. ; 7° les *Vies de Jésus* du P. de Ligny, de Sepp, de Stollberg, de Foisset, dont j'ai mis souvent à profit l'élégante et fidèle traduction du texte évangélique de l'abbé Darras, etc. ; 8° enfin, pour la partie pratique et homilétique, j'ai mis librement à contribution les divers recueils homilétiques que j'ai pu me procurer, l'*Évangile médité* de Duquesne, les *Méditations* de Bossuet, les divers recueils de Schérer, Krones, Nickel, Lisco, Heubner, Kœnigsdorfer, etc., etc.

Pour tout dire, en un mot, j'ai voulu être l'abeille laborieuse, voltigeant de fleur en fleur pour recueillir, partout où je l'ai pu, le miel de la science divine ; mais, afin de ne pas m'égarer dans ma course aventureuse, j'ai pris pour guide invariable, dans mon interprétation, l'enseignement de l'Église catholique, celui des saints Pères et des exégètes catholiques les plus renommés. Du reste, comme il ne peut être ici question de gloriole littéraire, et que nous nous sommes proposé un but plus élevé, nous consentons bien volontiers à faire remonter vers les nombreux auteurs que nous avons consultés, le bien que l'on pourra trouver dans notre travail, et nous ne revendiquons pour nous que les imperfections et les fautes.

Notre travail a été soumis, comme il devait l'être, à l'examen des personnes compétentes, et honoré de l'approbation et de la recommandation bienveillante de l'autorité diocésaine. Nous remercions particulièrement M. l'abbé Legrand, chanoine théologal de la cathédrale de Soissons, des critiques bienveillantes et des observations judicieuses qu'il a bien voulu nous communiquer, et dont nous avons fait notre profit ; nous le remercions aussi, bien vivement, de la lettre si belle, si honorable, si flatteuse pour nous, dont il a bien voulu nous honorer, ce qui ne sera pas un des moindres ornements de ce volume.

Comme on le voit, je n'ai rien négligé pour rendre mon travail le moins imparfait possible. Commencé depuis plus de vingt ans, souvent interrompu, plusieurs fois même abandonné, je l'ai enfin

mené à terme, grâce aux encouragements de quelques amis. Il a été ma consolation, au milieu des peines et des ennuis du ministère. Heureux, si mes faibles efforts peuvent contribuer en quelque chose à la gloire de notre divin Sauveur, à le faire connaître et aimer davantage; s'ils peuvent rendre, pour nos vénérés confrères dans le sacerdoce, l'étude de l'Évangile plus facile et plus attrayante, et leur inspirer le désir de puiser sans cesse, et de plus en plus, à cette source intarissable de bénédictions et de grâce : toute notre ambition serait satisfaite.

Nous soumettons humblement cet ouvrage et tout ce qu'il renferme, au jugement de la sainte Église catholique, et nous répudions et condamnons d'avance tout ce qui ne serait pas conforme à son enseignement.

“ Non eloquentiæ, sed veritatis fiduciâ, suscepi hoc opus, majus fortassè ut possit meis viribus sustineri : quod tamen, etiamsi ego aeficiam, Deo, cujus est hoc munus, adjuvante, veritas ipsa complebit.”
(Lact.)

LE TABERNACLE

PAR

M. l'abbé MARBEUF

1 vol. in-12..... \$0.75

LE SACERDOCE ÉTERNEL

PAR

S. E. le Cardinal MANNING

1 vol. in-12..... \$0.75

ESPRIT ET VERTUS

DU

MISSIONNAIRE DES PAUVRES

C. J. EUGÈNE DE MAZENOD

Evêque de Marseille, fondateur de la Congrégation des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, par le R. P. Eugène Baffie, de la même congrégation.

1 fort vol. in-12..... \$1.00

Le modeste volume, que nous offrons aux âmes chrétiennes, est avant tout, nous pourrions même dire, exclusivement, un livre d'édification. La curiosité qui tenterait d'en feuilleter les pages, pour y chercher le passe-temps ou la distraction que le désœuvrement appelle, ne tarderait pas à éprouver une déconvenue qui le lui ferait déposer aussitôt, pour ne le rouvrir jamais.

Mais la piété désireuse de s'instruire, de s'édifier, de puiser de nouvelles ardeurs, au spectacle des vertus héroïquement pratiquées par une grande âme, trouvera dans nos récits, nous en avons la ferme confiance, la satisfaction qu'elle réclame et l'aliment spirituel qui lui communiquera une vigueur rajeunie.

Dans le siècle tourmenté où Dieu a placé notre existence, la restauration des ruines amoncelées par la Révolution jusqu'à ce jour triomphante, absorbe toute l'activité des ministres de l'autel. Hommes d'action et de lutte, plutôt qu'hommes d'étude, bien peu ont le temps d'écrire. Quelques privilégiés seulement sont assez favorisés pour jouir de ces heures de solitude durant lesquelles l'âme peut se livrer tout entière aux méditations profondes qui la charment et la sanctifient tout à la fois.

En tout cas, de même que le prêtre n'est pas habituellement maître de choisir son auditoire et le thème de son enseignement, ainsi il ne lui est pas loisible de déterminer la classe de lecteurs qui recevront les communications de son âme. La direction pratique de ses études lui est imposée par les fonctions qu'il exerce.

Appelé par l'obéissance à travailler, depuis près de vingt ans, à la formation des jeunes ecclésiastiques qui se préparent, dans le silence du séminaire, aux devoirs de la vie pastorale; absorbé par les études philosophiques ou théologiques qui ont rempli la plus grande partie de nos journées, nous avons consacré nos moments de loisir à contempler et à étudier ces grandes figures d'évêques et de prêtres qui, aux diverses périodes de l'histoire de l'Église, offrirent à leurs frères dans le sacerdoce, et aux fidèles commis à leur sollicitude, l'exemplaire vivant de la perfection ecclésiastique.

Telle est l'origine de ce livre, dans lequel nous nous sommes proposé de faire revivre *l'esprit et les vertus* d'un Pontife qui a vécu dans notre siècle, mêlé à toutes les luttes qui l'ont agité et qui se poursuivent encore sous nos yeux : Mgr Charles-Joseph-Eugène de Mazenod, évêque de Marseille.

Sa vie fut très active, très pénitente, très unie au Cœur de Jésus. Nous ne croyons pas que l'Église ait compté, à travers les siècles, beaucoup d'âmes plus mortifiées, plus intérieures, plus éprises de la gloire de Dieu. Notre livre en fournira, nous en avons l'assurance, la surabondante démonstration. Néanmoins, le lecteur chercherait vainement dans cette existence si éminemment apostolique ces austérités, ces macérations qui firent, aux jours anciens, l'éclat et aussi l'originalité de certaines vies monastiques ou épiscopales. La contemplation de ce bel ensemble de vertus engendre l'enthousiasme sans produire le découragement, et si beau que soit le modèle, on ne désespère pas de parvenir à le reproduire.

Saint Augustin, saint François de Sales, saint Alphonse de Liguori revivent dans le saint Evêque de Marseille.

Ces incomparables évêques captivaient d'ailleurs son esprit par l'exquise bonté de leur âme et leur inaltérable mansuétude à l'égard des pécheurs.

Avant d'être évêque, le P. de Mazenod avait été, pendant quinze ans, un missionnaire très écouté des masses populaires que séduisait l'élégante simplicité de sa parole. Entré assez tardivement dans le sacerdoce, il s'élança dans la carrière avec une si généreuse intrépidité, qu'il ne tarda pas à atteindre et à distancer ses frères plus jeunes qui l'y avaient précédé.

Les populations de la Provence, surtout celles des campagnes vers lesquelles son zèle le dirigea tout d'abord, le comparèrent aux hommes apostoliques les plus illustres. Il reproduisait, en effet, leurs vertus et renouvelait leurs triomphes sur l'enfer.

Appelé directement par le Souverain Pontife, et malgré ses répugnances personnelles, à gouverner l'église de Marseille, il se montra puissant organisateur, et, comme autrefois Zorobabel après la captivité de Babylone, il présida avec une persévérance que nul obstacle ne put jamais lasser, à la résurrection matérielle et religieuse de l'antique église qui lui était confiée, et que la Révolution française avait jonchée de décombres.

Quand, après vingt-cinq ans d'épiscopat, ce vaillant ouvrier du Christ se coucha dans la tombe, cette grande œuvre, on peut le dire, était presque entièrement achevée; et l'archevêque d'Aix pouvait le proclamer sans exagération, en présence de sa dépouille mortelle à peine refroidie, le plus illustre des successeurs de saint Lazare.

Trente-quatre ans se sont écoulés depuis ce jour; et voilà que le silence s'est fait graduellement autour du sépulcre et de la mémoire du saint prélat. En France, et même à Marseille, ses amis, ses admirateurs ont successivement disparu de ce monde. La mémoire de ce juste sera-t-elle ensevelie avec la génération qui bénéficia de ses vertus et de son dévouement?

Jusqu'à ces derniers temps, on aurait pu le croire. Car la postérité spirituelle de Mgr de Mazenod, les missionnaires Oblats de Marie dont il fut le Fondateur et le Père, se renfermaient eux-

mêmes dans un mutisme que beaucoup, ne parvenant pas à l'expliquer, leur reprochaient comme une ingratitude.

La raison de ce long silence n'est pas autre que l'amour de la vie humble, cachée, ignorée des hommes que le saint patriarche de leur famille religieuse leur avait tant recommandé.

Est-ce à dire qu'ils ne devaient le rompre jamais et que nous avons tort de parler aujourd'hui ? L'Écriture ne nous apprend-elle pas que le silence et la parole alternent, et avec une égale opportunité, dans la vie des familles, comme dans celles des individus ?

D'ailleurs, les enfants de Mgr de Mazenod pouvaient-ils négliger de mêler leur voix à celle des prêtres du diocèse de Marseille qui s'employaient à glorifier sa mémoire vénérée ?

L'heure marquée de Dieu pour la glorification de son Serviteur nous a donc paru arrivée. Les saints échappent, en effet, à la loi inexorable qui veut que toute gloire humaine s'évanouisse dans l'oubli. Leur mémoire, un moment voilée ou même méconnue, ne tarde pas à revivre, et une auréole chaque jour plus resplendissante couronne leur front aux regards des foules.

Tandis que les grands hommes se rapetissent habituellement, à mesure que les générations s'éloignent de leur tombeau, les saints suivent une progression contraire et grandissent dans la vénération des peuples qui ne se lassent pas de les admirer et de les invoquer.

Il en sera ainsi pour le saint Évêque dont nous nous proposons de révéler au monde les héroïques vertus. Sans doute trop modestes sont les pages de notre humble travail pour orner son front de rayons immortels ; mais d'autres viendront après nous, et parachèveront l'œuvre que nous avons seulement esquissée.

Qu'on ne juge donc pas le saint Fondateur de la Congrégation des missionnaires Oblats de Marie exclusivement d'après nos récits. Notre inexpérience, disons mieux, notre inhabilité à tenir la plume ne nous a pas permis de faire rayonner sa douce physionomie, telle qu'elle nous est apparue durant les longues heures que nous sommes demeuré dans sa contemplation.

Le peintre ou le poète qui, dès avant l'aube, debout sur l'une des cimes élevées des Alpes, tiennent leurs yeux fixés vers l'Orient où le soleil va apparaître et monter, peuvent-ils ensuite peindre ou chanter, au point de les rendre sensibles, les magnificences de ce grandiose spectacle ? Qui n'aurait vu que leurs toiles ou entendu que leurs chants soupçonnerait-il les étincellements de l'astre du jour ?

Plus éblouissantes et plus intraduisibles sont les irradiations qui jaillissent de l'âme d'un saint. Très soivent, dans le cours de ce travail, entrepris et continué pourtant avec tout notre cœur, nous avons senti le découragement envahir et dominer notre âme. L'idée de briser notre plume ou de la passer à des mains plus exercées hantait obstinément notre esprit.

Mais si attachante était la figure de l'aimable saint dont nous étudions les traits avec un ravissement sans cesse renouvelé,

qu'une irrésistible attraction nous inclinait vers la page commencée et nous forçait à la poursuivre.

Nous le disons en toute sincérité. Quand ceux à qui il appartenait de livrer notre œuvre au grand jour de la publicité l'auraient impitoyablement reléguée dans la poussière d'archives oubliées, nous n'aurions pas estimé perdues les heures que nous lui avons consacrées. Au contact de ce Juste, notre âme, il nous le semble du moins, est devenue meilleure. N'aurions-nous pas d'autre part mérité et obtenu la récompense promise à celui qui traite son père avec honneur ? Enfin, Dieu qui regarde, *comme fait à lui-même ce que nous faisons au moindre des siens* n'aurait-il pas eu comme agréable notre zèle à glorifier un des amis de son cœur ?

Il a daigné bénir notre travail. Nous espérons qu'il ne sera pas inutile aux âmes. Les Religieux et les Religieuses des divers Ordres, les personnes de piété qui vivent dans le monde, nos frères dans le sacerdoce, les jeunes ecclésiastiques de nos séminaires et surtout les fils spirituels de Mgr de Mazenod le liront avec profit.

Monseigneur l'archevêque d'Aix l'écrivait, il y a quelques mois, à l'un des biographes du saint prélat : "Après avoir fait connaissance avec votre *Monseigneur de Mazenod*, plus d'un se dira : si je recommandais ma vie, voilà comment je voudrais faire."

Puisse le nombre des âmes chrétiennes qui se tiendront ce langage être considérable ! Nos prières le demandent au Cœur du Maître dont la plus vive aspiration est de voir le feu de la charité embraser toutes les âmes.

Un mot, avant de clore cet entretien préliminaire avec nos lecteurs, sur les sources où nous avons puisé les récits qui vont suivre.

Les missionnaires oblats de Marie conservent précieusement, dans leurs archives, les lettres écrites par leur vénéré Fondateur aux divers membres de sa Congrégation, et surtout à ses premiers compagnons d'apostolat. C'est dans leur lecture que nous avons puisé la plus lumineuse révélation du cœur de Mgr de Mazenod.

Nous avons lu, en outre, dans son entier, le *Journal* très volumineux dans lequel, sur l'ordre du P. Tempier son ami, le premier compagnon de son œuvre des missions et le supérieur qu'il s'était volontairement donné, le saint prélat consignait, tous les soirs, les actes principaux de sa journée, et parfois aussi les plus intimes impressions de son âme. Il y parle à cœur ouvert, persuadé que nul regard, autre que celui de son saint ami ou de ses fils spirituels, ne parcourra jamais les lignes tracées par sa plume. Nous l'avons encore trouvé là peint au vif et par lui-même.

Enfin, nous devons mentionner, et nous le faisons avec un sentiment particulier de reconnaissance, le remarquable travail de l'éminent Religieux qui fût pour nous un père, durant les quinze dernières années de sa belle vie, le R. P. Rambert, aujourd'hui retourné à Dieu. En deux gros volumes, composés principalement pour ses frères en religion, il a réuni et mis en ordre, avec une patience de Bénédictin, tous les documents qui se rapportent

à la vie de notre vénéré Patriarche. Son travail nous a été d'un précieux secours. La vérité nous fait un devoir de le constater ici.

Ces documents si authentiques et si sûrs, qui se pressaient nombreux sous notre main, il ne nous a pas été possible de les utiliser tous. L'heure n'est pas encore venue, on le comprend, de parler en toute liberté des œuvres et des personnes de nos contemporains. L'injustice, l'ingratitude ou simplement l'ignorance s'acharnent souvent à dénaturer la vie et les actes des hommes publics. Mis dans la douloureuse nécessité de faire remarquer que Mgr de Mazenod subit cette rude épreuve, nous nous sommes contenté d'une rapide et discrète allusion à des faits qu'il nous était impossible de taire complètement. Dans quelques années, quand la mort et le temps auront fait leur œuvre, quand l'historien ne craindra plus de jeter un discrédit, d'ailleurs mérité, sur des personnalités dont les intentions furent peut-être moins répréhensibles que les actes, nous espérons que l'un de nos successeurs dans la Congrégation reprendra et complètera notre travail.

Malgré ces réticences calculées, notre livre est une œuvre de vérité ; à cause d'elles, il est une œuvre de paix. A cette double condition seulement, il peut faire du bien aux âmes et les porter à Dieu. "Tout est charité dans mon cœur," disait fréquemment Mgr de Mazenod. Tout a été charité dans notre cœur, durant la composition de ces pages. Que la charité de nos frères les accueille, et surtout que la charité de Dieu les bénisse !

PRIÈRE A SAINT JOSEPH

à réciter à la suite du Rosaire durant le mois d'octobre

N. B.—Les personnes qui désirent répandre cette prière dans les paroisses ou dans les écoles pourront s'en procurer gratuitement en s'adressant à notre librairie. Il suffira d'envoyer de quoi en payer le port

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

DONATION PAR DESCENDANT A ASCENDANT

QUESTION.—Au décès de ma première femme je suis resté avec cinq enfants mineurs. Il y a de cela vingt ans. Maintenant ces enfants sont tous majeurs et ils m'ont fait des cessions de tous leurs droits dans la succession de leur mère qui est décédée sans laisser de testament. Les uns ont exigé un prix pour faire leur cession en ma faveur. Les autres l'ont faite gratuitement. Le notaire qui a passé les actes dit qu'ils sont valables ; mais d'autres notaires m'ont dit qu'ils étaient nuls aux termes de l'article 311 du code civil.

Je dois ajouter que je n'ai jamais été nommé tuteur à mes enfants.

Comme je suis inquiet sur cette affaire, veuillez donc répondre à la question suivante : Mes actes sont-ils bons ou sont-ils nuls ?

Un cultivateur.

RÉPONSE.—L'article 311 du code civil que certains notaires ont cité, en vous disant que vos actes sont nuls, ne concerne pas les transactions intervenues entre vous et vos enfants. Cet article est relatif à la tutelle et au compte que le tuteur doit rendre à son pupille de la gestion qu'il a eue de ses biens. Il décrète que les traités relatifs à ce compte, intervenus entre le tuteur et le mineur devenu majeur, ne sont valides que s'ils ont été précédés de la reddition d'un compte *détaillé et de la remise des pièces justificatives*. N'ayant pas été tuteur de vos enfants, vous n'aviez pas de compte de tutelle à leur rendre. Les cessions *onéreuses ou gratuites*, qui vous ont été faites par eux à leur majorité, sont donc valides et vous n'avez rien à craindre. Ces cessions ont eu le même effet qu'un inventaire et une liquidation définitive de la communauté de biens qui a existé entre vous et votre femme, et de la continuation de communauté qui, faute d'inventaire dans le délai fixé par la loi, a existé entre vous et vos enfants.

JURISPRUDENCE

COUR DE POLICE DE MONTRÉAL

LE PERCEPTEUR DU REVENU

115

PHIL. MURPHY.

Juin 1898.

Jugé :—Que les liqueurs comprenant 2 p. c. d'alcool sont considérées des liqueurs enivrantes tombant sous le coup des st. 55-56 V. (Qué.) et leurs amendements. (*L'Écho des Tribunaux*, No 1, 10 septembre 1898.)

COUR SUPÉRIEURE—MONTREAL

(25 mai 1898, Mathieu, juge.)

Vente judiciaire d'immeuble. Rétention du prix par l'adjudicataire.

JUGÉ :—Que le demandeur saisissant et le créancier hypothécaire seuls ont le droit, lorsqu'ils sont adjudicataires à une vente judiciaire faite par le shérif, de retenir jusqu'au jugement de distribution le prix d'adjudication jusqu'à concurrence de sa créance en fournissant au shérif cautionnement exigé par la loi ; et que tout autre adjudicataire n'a pas ce privilège quand même il obtiendrait le consentement par écrit du propriétaire de l'immeuble vendu. (*La Revue Légale*, août 1898, page 380.)

(De *La Croix* du 2 août 1898.)

JUSTICE

UNE ERREUR JUDICIAIRE

A l'époque de la terreur anarchiste, un négociant de Vervins, M. Lebrun, recevait une lettre anonyme dans laquelle il était traité de vil bourgeois, de sale repu. On lui reprochait " de mettre au comble la colère des travailleurs qui le feraient sauter "

Le poulet se terminait par ces mots : " Gare la bombe ! "

M. Lebrun confia à des tiers la recherche de l'auteur du billet. Ceux-ci étaient hostiles à un pâtissier, Vallé ; ils s'entendirent pour le désigner.

Vallé fut condamné à l'amende pour injures et menaces.

Mais cette aventure l'avait ruiné.

Le pâtissier ne se découragea pas, il chercha l'auteur de la lettre.

Il le découvrit dans la personne d'un petit clerc. Celui-ci était sous la direction d'un maître clerc qui détestait Lebrun ; il avait cru lui être agréable en adressant au négociant sa lettre de menaces.

Le tribunal acquitta le petit clerc, mais il eut soin de faire que son jugement innocentât par là même Vallé.

C'était la porte ouverte à la révision. Elle s'est faite samedi.

Le tribunal de Vervins a acquitté Vallé et lui a attribué 6000 francs de dommages-intérêts.

NOTE DE LA RÉDACTION.—La justice est administrée au nom de l'État. Il suit de là que ce dernier est responsable des erreurs judiciaires et qu'il doit indemniser les victimes de ces erreurs. Le droit à cette indemnité est maintenant reconnu en France et dans d'autres pays. Il faut espérer qu'il sera bientôt reconnu dans tous les pays civilisés.

PLURALITÉ

DES

MONDES HABITÉS

CONSIDÉRÉE

AU POINT DE VUE NÉGATIF

Par l'Abbé F. X. BURQUE

Curé de Fort Kent, Maine

Ancien Professeur de Philosophie au Séminaire de St-Hyacinthe.

1 vol. in-8 de 400 pages..... \$1.00

N. B.—Ce volume sera prêt sous peu de jours.

TABLE DES MATIÈRES

PLURALITÉ DES MONDES HABITÉS CONSIDÉRÉE AU POINT DE VUE NÉGATIF.

AVANT-PROPOS.

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE

INHABILITÉ DES SCIENCES PHYSIQUES A DÉMONTRER LA RÉALITÉ
DE LA PLURALITÉ DES MONDES.

Chapitre I.—Raisonnement commun de tous les incroyants et de tous les croyants qui s'appuient sur les sciences physiques pour soutenir le système de la Pluralité des mondes.

Chapitre II.—Vices principaux du raisonnement commun, fondé sur les sciences physiques.

Chapitre III.—Vice capital du raisonnement commun, fondé sur les sciences physiques.

Chapitre IV.—Principales conditions physiques essentiellement nécessaires à la vie.

Chapitre V.—La Terre possède au suprême degré toutes les conditions physiques nécessaires à la vie; aucun astre connu, dans l'Univers, ne lui est comparable, sous ce rapport.

Chapitre VI.—Le Soleil est une effroyable fournaise.

Chapitre VII.—Toutes les étoiles sont d'effroyables fournaises.

- Chapitre VIII.— La Lune est un astre desséché.
 Chapitre IX.— Mercure est encore brûlant.
 Chapitre X.— Vénus est encore trop proche du Soleil.
 Chapitre XI.— Mars est déjà trop éloignée du Soleil.
 Chapitre XII.— Astéroïdes : trop petits, trop secs et trop froids.
 Chapitre XIII.— Jupiter a de grosses apparences, mais de bien petites chances.
 Chapitre XIV.— Saturne est encore plus mal partagée que Jupiter.
 Chapitre XV.— Uranus et Neptune sont encore plus inabordables que Saturne.
 Chapitre XVI.— Quand même il y aurait analogie entre la Terre et d'autres corps célestes, cette analogie, seule, ne serait nullement une preuve de vie chez ces derniers.
 Chapitre XVII.— Absurdité de la génération spontanée
 Chapitre XVIII.— Matérialistes jugés et appréciés à leur juste valeur.

DEUXIEME PARTIE

INHABILITÉ DE LA PHILOSOPHIE CHRÉTIENNE A DÉMONTRER LA RÉALITÉ DE LA PLURALITÉ DES MONDES.

Chapitre I.— Raisonnement particulier des philosophes chrétiens en faveur du système de la Pluralité des mondes ; vices de ce raisonnement.

Chapitre II.— Silence absolu de l'Ancien Testament au sujet de l'habitation des astres.

Chapitre III.— Silence absolu du Nouveau Testament au sujet de l'habitation des astres.

Chapitre IV.— Silence absolu de l'Église, des Pères et des Docteurs, au sujet de l'habitation des astres.

Chapitre V.— Témoignage non équivoque de la Sainte-Écriture, de l'Église et de tous les peuples du monde, à l'égard de la non-habitation des astres.

Chapitre VI.— La fin naturelle des astres, bien connue, n'implique nullement, repousse plutôt l'état d'habitation.

Chapitre VII.— L'habitation des astres, relativement à Jésus-Christ, est une énigme insoluble.

Chapitre VIII.— L'habitation des astres par des êtres inférieurs aux anges serait un préjudice à la gloire de Dieu.

Chapitre IX.— Conclusion.

APPENDICE

ÉTUDES SUR LES ORIGINES, CONTRE LA THÉORIE DE L'ÉVOLUTION, OU DE LA TRANSFORMATION DES ESPÈCES.

Article I.— Le Pasteur Carmichaël et l'évolution : le clergé ne doit pas être évolutionniste

Article II.— Le Dr Zahn et l'évolution ; saint Thomas et saint Augustin n'ont pas été évolutionnistes.

Article III.— *In principio Deus, (poésie).*

LA BONTE ET LES AFFECTIONS NATURELLES

CHEZ LES SAINTS

Par le **Marquis DE SÉGUR**

Nouvelle édition. 3 forts vol. in-12..... \$2.63

Cet ouvrage n'a aucune prétention théologique.

L'étude et la méditation de l'Évangile, de l'Imitation de Jésus-Christ, de la Vie des Saints, la lecture des grands écrivains catholiques, voilà toute ma théologie. C'est à ces sources et, par-dessus tout, à la grande source toujours jaillissante de la Sainte Eucharistie que j'ai puisé l'idée première de ce livre, le besoin de l'écrire et la force de mettre mon projet à exécution.

Il me semble, par ce que j'ai lu ou entendu répéter souvent dans le monde, et jusque dans le monde chrétien, que beaucoup se font une idée très fautive, très dangereuse pour la foi, de la sainteté, de ses caractères, de ses conditions. On se représente volontiers les Saints comme des êtres à part, vivant en quelque sorte en dehors des sentiments de l'humanité, immolant à l'amour de Dieu toutes les affections de la chair et du sang et d'autant plus saints qu'ils sont moins imitables et moins humains.

C'est un malentendu que je voudrais contribuer à dissiper, non par des raisonnements ou des déductions théologiques qui ne sont pas de ma compétence, mais par l'étude de la vie des Saints, à commencer par le Saint des Saints, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Prendre dans ce trésor inépuisable de toutes les grandeurs, de toutes les beautés, de toutes les vertus, les traits qui se rapportent particulièrement à la bonté, à la charité, aux tendresses naturelles unies à l'amour divin et développées par cet amour même ; montrer chez les saints les plus mortifiés et, en apparence, les moins humains, l'exercice et la floraison de toutes les affections, de toutes les vertus qu'on admire dans l'histoire des grands hommes ; faire toucher du doigt et resplendir aux yeux, dans la vie de l'Église, l'amour des parents, des époux, des enfants, des frères, des amis, l'amour des pauvres, des pécheurs, de la patrie, et arriver, par les faits, à cette conclusion que les saints sont les meilleurs, les plus parfaits, les plus complets des hommes : voilà le but et l'objet de cet ouvrage.

Il est pourtant nécessaire de poser une observation préalable, et de formuler une réserve. Jésus-Christ, homme et Dieu, Fils de Marie et Fils du Père Éternel, est le seul exemplaire accompli de la perfection humaine. La perfection des saints n'est que relative. Ils participent à toutes les vertus chrétiennes, la sainteté n'est qu'à ce prix ; mais ils ne les possèdent pas toutes au même degré. Ils sont appelés, suivant leur vocation, à représenter plus particulièrement un ou plusieurs des traits dont l'ensemble forme la per-

fection du Fils de Dieu fait homme. Cela est si vrai qu'il serait facile de personnifier les huit béatitudes de l'Évangile par des noms choisis dans le calendrier catholique.

De même donc qu'il y a des saints qui expriment surtout la douceur, l'humilité, la pauvreté, la charité active, il s'en trouve dont le caractère dominant est la mortification, la pénitence austère, l'amour de la persécution et des souffrances.

Ces derniers ne cessent pas d'aimer leur famille, leurs frères, leurs amis ; mais ils renoncent plus absolument à la douceur de ces affections, pour en faire à Dieu un sacrifice douloureux, expiatoire des péchés des hommes. Il est certain qu'entre saint François de Sales et saint Vincent de Paul d'une part, saint Siméon stylite et saint Benoît Labre de l'autre, il y a des différences frappantes de physionomie et de manière de vivre. Mais, au fond, c'est le même amour qui vit et agit sous ces apparences contraires, et la charité, qui est le fond de toute sainteté, ne sépare, dans l'âme d'aucun saint, l'amour de Dieu et l'amour du prochain, proclamés par Jésus-Christ une seule et même chose.

Deux exemples pris, l'un, dans l'ordre de la foi, l'autre dans l'ordre de la nature, achèveront d'éclairer notre pensée.

Au moment où Abraham, obéissant à la voix de l'Éternel, levait le bras pour immoler Isaac, son fils bien-aimé, l'enfant de sa vieillesse, le seul espoir de sa race, Abraham n'aimait pas moins passionnément Isaac qu'aux jours plus heureux où il le pressait sur son cœur, en le couvrant de bénédictions et de caresses.

Quand un jeune homme, suivant sa vocation humaine, quitte son père et sa mère en larmes, pour entrer dans la marine ou dans l'armée, il ne cesse pas de les aimer, et s'il s'éloigne de la maison paternelle d'un pas résolu, il pleure, tout bas, lui aussi, ce qu'il abandonne. Et quand l'heure du danger a sonné, quand le devoir l'appelle à se battre, à mourir peut être pour son pays, il n'hésite pas, il vole au champ de bataille, intrépide et presque rayonnant. Il n'a cependant rien oublié des affections et des douleurs qu'il a laissées derrière lui ; il garde dans son cœur toutes ses pures et saintes tendresses. Il les garde, mais il les fait taire pour n'écouter que la grande voix de la patrie.

Eh bien ! tous les combats se ressemblent, et les saints sont les héros de ce grand combat de tous les jours, de tous les lieux, de tous les temps, qui se livre sur la terre pour vaincre les ennemis de tout bien et conquérir le monde à Jésus-Christ. L'amour vit de sacrifice, et c'est à l'étendue du sacrifice que se mesure la grandeur de l'amour.

Et maintenant, ouvrons l'Évangile, l'histoire de l'Église et la vie des Saints : nous y verrons resplendir à chaque page la bonté, la miséricorde et les affections légitimes du cœur humain, consacrées par l'exemple et la parole de Jésus-Christ qui les développe en les transfigurant. Nous y verrons en même temps toutes ces affections et ces vertus combattues et reniées par les ennemis de Dieu et les persécuteurs de l'Église.

LETTRES SPIRITUELLES

PAR

Monseigneur GILLY

Évêque de Nîmes.

1 vol. grd. in-18..... \$0.75

I

GRAND COMMANDEMENT :

AMOUR DE DIEU, AMOUR DU PROCHAIN.

Aux 1^{res} Vêpres de la fête du S. Nom de Marie, 17^e Dimanche
après la Pentecôte.

Je vous ai promis, il a quelque temps, ma chère Sœur, de vous écrire, quand je le pourrais, quelques lettres spirituelles pour la bonne conduite de votre esprit et de votre cœur. En cette douce fête, tandis que je récitais l'Évangile du XVII^e dimanche après la Pentecôte, j'y ai trouvé une pensée de Notre-Seigneur qui me paraît convenir excellemment comme base à cette œuvre d'édification.

Un Docteur de la Loi, voulant essayer de tendre un piège à Notre-Seigneur, lui dit, en présence des Pharisiens qui l'entouraient : " Maître, quel est le grand commandement de la Loi ? " Il voulait savoir, dit saint Chrysostôme, si Jésus, qui déclarait qu'il était Dieu, n'ajouterait pas ou ne retrancherait pas quelque chose au premier des commandements donnés au Sinaï. Et Jésus lui répondit : " Vous aimerez Dieu de tout votre cœur ; c'est là le premier et le grand commandement. Et le second est semblable au premier : Vous aimerez votre prochain comme vous-même." Puis il ajouta : " Ces deux préceptes renferment toute la loi du présent et de l'avenir."

Pourquoi, dit encore saint Chrysostôme, Notre-Seigneur déclare-t-il que le second commandement est semblable au premier ? Et il répond : " C'est qu'ils se supposent et se soutiennent l'un l'autre." Avant de confier ses brebis et ses agneaux à Pierre, Jésus a exigé de lui une triple protestation d'amour.

N'est-ce pas, ma chère Sœur, ce que Notre-Seigneur, puis la sainte Eglise, par l'organe de vos Supérieurs, ont exigé de vous, pour votre entrée dans la vie religieuse, au moment de votre profession, et quand on vous a chargé de la communauté que vous dirigez ?

Celui qui vous a montré le cloître ne l'a fait qu'après avoir constaté, dans votre cœur qui s'ouvrait à lui, un grand amour de Dieu et du prochain. Il aurait pu craindre peut-être que ces deux

amours, qui n'en font qu'un ou qui, du moins, sont semblables, ne fussent nuisibles l'un à l'autre, au milieu du monde. Il est si difficile de les maintenir dans une sage pondération ! Dieu est bien loin ; le monde est bien près. Que de fois les pauvres mondains font passer l'amour de Dieu, qu'on ne voit pas, après l'amour du monde qui les sollicite sans cesse ! L'amour de Dieu, qui vous pressait alors, vous a fait comprendre toute la sagesse du conseil qui vous était donné.

Une fois entrée dans le cloître, vous n'avez reçu le saint habit, vous n'avez été admise à la profession qu'après que vos Supérieurs ont acquis, autant qu'ils le pouvaient, la certitude que vous étiez animée d'un grand amour pour Dieu et pour le prochain ; pour Dieu dont vous vous sentiez disposée à procurer la gloire en vous dévouant à son service, service de louanges, d'immolation, d'actions de grâces, de sacrifice permanent de votre esprit, de votre cœur, de votre volonté, de vos désirs et de toutes sortes de recherche de vous-même ; pour le prochain, que vous deviez instruire et porter à Dieu par vos exemples, vos conseils, vos paroles, tous les actes de votre vie, presque entièrement consacrée à ses avantages.

Puis est venue l'heure où on vous a jugée capable de faire aimer et servir Dieu et le prochain par les enfants qui viendraient à vous comme vous étiez venue à vos premières maîtresses de vie religieuse, et par celles de vos Sœurs, dont on a fait vos filles, parce qu'on vous trouvait apte à leur enseigner ou à maintenir et à développer en elles l'amour de Dieu et du prochain.

Toute cette économie que vous avez subie, ma chère Sœur, dans la joie de votre âme, parce qu'elle répondait à vos désirs les plus intimes, pourrait servir à démontrer combien est vraie la parole de Notre-Seigneur : "Aimez Dieu de tout votre cœur, c'est là le premier et le grand commandement. Et le second est semblable au premier : Aimez le prochain comme vous-même." Jésus a daigné nous dire que là se trouvent résumés la Loi et les Prophètes, ce qui signifie, la loi du présent et de l'avenir. Ce qui fut le présent et l'avenir, pour vous, est maintenant le passé ; mais un passé qui doit, dans l'avenir dont il est la base, rester toujours conforme à lui-même. Je ne sais si vous aimez, aujourd'hui, Dieu et le prochain d'un amour plus grand que vous ne les aimiez quand vous avez quitté le monde, pris le saint habit et fait votre profession. Mais ce que je ne sais pas, vous pouvez le savoir vous-même, en abordant l'étude de cette question, en dehors de tout parti pris de vous trouver inférieure à ce que vous étiez alors, et en distinguant avec soin les aspirations plus énergiques que vous éprouvez vers ce Bien suprême des imperfections qui les contrediraient.

Mais la parole de notre bien-aimé Sauveur n'a pas besoin d'être justifiée ; elle est de celles qui portent en elles-mêmes leur justification. Jésus a dit : "Ce sont là deux préceptes qui comprennent tous les autres et qui se ressemblent entre eux, parce qu'ils se complètent l'un l'autre." Nous ne doutons pas de la vérité de sa

parole, et nous devons simplement nous réjouir quand, après un juste et court examen de notre vie, nous nous rendons compte que les sentiments que notre Maître recommande sont ceux qui nous ont toujours animés.

La vie sacerdotale n'a pas d'autre principe. La vocation qui détermine un jeune homme à entrer dans la cléricature est une vocation divine, un appel direct que Dieu lui adresse. Et les raisons de cet appel sont les mêmes que celles qui déterminent une vocation religieuse : l'amour de Dieu et du prochain.

Du reste, ce même principe se trouve aussi à la base de toutes les déterminations que l'on prend, quand on a l'esprit chrétien. Cet adolescent, cette jeune fille qui s'engagent dans les liens du mariage doivent, avant de le faire, s'ils veulent entrer dans les dispositions que Notre-Seigneur désire trouver à la racine de toutes les âmes, se demander si la condition d'époux et d'épouse leur permettra de progresser dans l'amour de Dieu et du prochain. Quand saint Paul leur annonce qu'ils y rencontreront des troubles inséparables de cet état, il ne prétend pas les en détourner. Il exalte, au contraire, plus qu'il ne l'a jamais fait, la dignité du mariage, puisqu'il le nomme alors "un grand Sacrement, le Sacrement qui unit le Christ-Époux à l'Église son Épouse." Je ne serais pas surpris que l'Apôtre, en donnant au mariage le nom de "grand Sacrement," n'eût voulu faire allusion au "grand commandement" que l'on peut garder dans le mariage comme dans toute autre condition, grâce au "grand Sacrement" qui nous donne les lumières et la force nécessaires pour l'observer. Que si le "grand commandement" est la base de toutes les conditions possibles de la vie humaine, du mariage, qui est la plus ordinaire et la plus commune, comme de l'état sacerdotal, qui est le plus élevé de tous les états, à plus forte raison devons-nous conclure qu'il est la base de la vie religieuse. Celle-ci tendra à la perfection à laquelle elle est appelée, selon la mesure d'après laquelle elle s'appliquera à aimer Dieu et le prochain. Elle sera parfaite, autant qu'elle peut le devenir en ce monde, quand elle sera parfaitement et uniquement possédée par ces deux amours qui, en réalité, n'en font qu'un.

Je vous engage, ma chère Sœur, à bien vous convaincre de cette vérité ; et, afin que cet exercice vous soit plus facile, je vous rappellerai une autre parole de Notre-Seigneur : "Celui-là m'aime qui garde mes commandements." Telle est la pierre de touche de l'amour ; il n'y en a pas d'autre. Jésus-Christ savait combien sont aisées à l'âme ces aspirations à la vie parfaite, qui consiste à invoquer sans cesse le Seigneur dans la prière. On la croit de plus en plus fervente, selon que ces aspirations sont de plus en plus enflées par l'imagination qui vient au secours de la paresse. Et Jésus a dit : "Ce ne sera pas celui qui dit : Seigneur, Seigneur, qui entrera dans le royaume des cieux, mais celui qui fera la volonté de mon Père." Lui-même n'a pas cherché autre chose ici-bas que l'accomplissement de la volonté de son Père céleste : c'était sa

nourriture, sa joie et son bonheur, même quand cette volonté lui imposait des fatigues et des souffrances.

Faire la volonté du Père céleste, c'est garder ses commandements, et c'est aimer Dieu, selon la vérité. Toute autre manière d'aimer Dieu est fautive. C'est la paresse qui la suggère, c'est l'amour-propre qui la persuade, c'est la lâcheté qui s'en déclare satisfaite, c'est l'imagination qui se complait à la concevoir et à la réaliser pour les satisfactions vulgaires qu'elle lui procure.

Pour faire la volonté de Dieu, il faut la connaître, et nous la connaissons surtout, presque uniquement, par ses commandements. "Si vous voulez entrer dans la vie, gardez mes commandements." Entrer dans la vie, n'est-ce pas l'essentiel? Quand on est dans la vie, on est sous l'action de la grâce. Elle peut dire à l'âme, à certaine heure, ce que Jésus disait au jeune homme de l'Évangile: "Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez et suivez-moi." Mais ceci n'est qu'un conseil, une invitation. Aimer Dieu en gardant ses commandements, c'est un ordre; c'est le "grand précepte."

Or, vous le savez, ma chère Sœur, les commandements de Dieu sont de deux sortes: les trois premiers se rapportent aux conditions dans lesquelles nous devons nous mettre pour aimer Dieu; les sept derniers se rapportent à l'amour du prochain. Ils dépendent les uns des autres, et les deux séries qu'ils forment dépendent aussi l'une de l'autre. Vous n'avez pas besoin que j'insiste pour vous en convaincre: un quart d'heure de réflexion suffira à vous le persuader, à supposer que vous n'eussiez jamais fait cette intéressante étude. Elle vous aidera, au besoin, à commenter de nouveau, et par un autre procédé, la parole du Maître que nous méditons ensemble: "Le second est semblable au premier. Ils se complètent l'un l'autre de manière à former la loi du présent et de l'avenir," c'est-à-dire toute la loi, la loi de toute perfection morale, la loi qui comprend tous nos devoirs, qui favorise tous nos progrès, qui est la base, la seule base possible, de toute vie humaine tendant à Dieu et voulant parvenir à l'union avec Dieu.

Puisse cette première lettre, ma chère Sœur, vous montrer, dans sa simplicité, de quel point il faut partir pour s'élever jusqu'aux sommets les plus radieux de la vie parfaite!

LE PÉCHÉ

ET SES CONSÉQUENCES

PAR

S. E. le Cardinal MANNING

1 vol. in-12..... \$0.75

LE QUART D'HEURE POUR DIEU

Ou considérations en forme de méditations pour tous les jours de l'année par M. l'abbé Larfeuille, vicaire général, archidiaconé du diocèse de Sens, supérieur des dames Augustines. Septième édition ornée de deux gravures sur acier.

3 vol in-12..... 1.50

Cet ouvrage renferme quatre catégories de considérations, et chaque catégorie forme un tout, sinon complet, au moins très développé sur les points principaux de la doctrine et de la morale chrétienne. La première traite des *Grandes vérités* ; la deuxième, des *Devoirs du Chrétien* ; la troisième, des *Obstacles au salut* ; la quatrième, des *Moyens de sanctification*. La division naturelle de ce petit ouvrage voulait donc qu'il renfermât quatre parties distinctes, formées des quatre catégories sus-mentionnées. Mais, en suivant cet ordre, j'avais à craindre la monotonie ; puis il m'a semblé plus convenable d'entremêler les différents sujets, de manière à ce que les grandes vérités revinssent plusieurs fois, afin de renouveler des impressions fortes, et par là même plus utiles. Dans ce double but, j'ai adopté la division par séries. Chaque série renferme quatre semaines : la première traite d'une *grande vérité* ; la deuxième rappelle un *devoir* ; la troisième signale un *écueil* ; la quatrième, un *moyen de salut*.

A mes vénérés confrères dans le sacerdoce, j'ose dire : Vous trouverez dans cet opuscule une foule de sujets auxquels vous n'aurez qu'à changer quelques mots, et ils vous fourniront ample matière à une série d'instructions pour vos réunions de confréries, sur les caractères de la vraie dévotion, les défauts qui la déparent, et les moyens d'avancer dans la perfection. Je vous tiens ce langage avec d'autant plus de confiance, que j'ai puisé aux bonnes sources, ne suppléant qu'à regret, de mon propre fonds, à ce que je n'ai pu trouver ailleurs. "Si je ne cite pas toujours le nom des auteurs où j'ai puisé, vous dirai-je avec un moraliste contemporain, ce n'est pas pour déguiser un latin ; j'avoue ingénument que, dans cet ouvrage, je ne sais pas s'il y a une seule page qui soit bien de moi. Comment aurais-je été assez maladroit pour reproduire mes propres idées, quand j'avais celles de tant de saints et de grands hommes."

LES FUSEAUX DE GULDA

A LA MÉMOIRE DE MADAME PAULINE WALLON

“ Grands et très grands sont les fruits de l'hospitalité. ”

(St JEAN CHRYSOSTOME).

Quelques minutes après, les petites filles, ayant reçu la bénédiction de leurs parents, se retirèrent sous la conduite de Gertrude. Walburg prit congé, monta sur son âne et partit, et le souper de maître Conrad, de sa femme, de son fils aîné et des domestiques fut servi sur une longue table. Après souper, la prière fut dite en commun, et les domestiques se retirèrent.

Conrad s'approcha du feu. Bien qu'on fut au mois de juin, les soirées sont fraîches en ce pays boisé, surtout après un orage.

Frantz se mit à ses pieds sur une escabelle, et s'amusa à sculpter un gourdin de hêtre. Barbe, ayant endormi son nourrisson, reprit sa quenouille et, tout en filant la laine de ses agneaux, raconta l'aventure du jour à son mari. Conrad l'approuva d'avoir secouru l'étrangère.

— Cette charité nous a porté bonheur, dit-il. Au moment où j'allais sortir de la mine, le vieil Heinrich est venu me dire qu'il avait découvert un nouveau filon d'argent dans la galerie des sources.

— Dieu soit loué ! dit Barbe ; puisqu'il en est ainsi, j'enverrai demain samedi un beau présent de cire à l'église.

Bientôt Conrad et Frantz se couchèrent, et Barbe, prenant une petite lanterne, fit sa tournée du soir dans toute la maison. Elle s'assura que toutes

les portes étaient fermées, toutes les lampes éteintes, borda les couvertures des lits de ses filles, dont la chambre touchait la sienne, les baisa au front et allait se retirer, lorsqu'elle songea qu'une personne étrangère et malade était sous son toit. Ouvrant alors doucement la porte de la chambre des hôtes, elle s'avança vers le lit où dormait la Brabançonne. Gertrude était près d'elle, assise dans un grand fauteuil, éveillée et sans lumière. En voyant entrer sa maîtresse, elle lui fit signe d'écouter. Barbe prêta l'oreille. Les rideaux du lit étaient fermés, et sous leurs plis épais un chant très doux se faisait entendre. La Brabançonne chantait en rêvant. Gertrude pleurait.

— Ah ! madame ! dit-elle à voix basse, c'est l'air du carillon de Sainte-Gudule. Depuis quarante ans je ne l'avais pas entendu ; mais on n'oublie jamais les cloches de son pays.

— Que dit-elle, à présent ? demanda Barbe ?

La dormeuse prononçait quelques paroles entrecoupées de sanglots.

Elle parle de soldats, de meurtre et de prison, madame. Avant de s'endormir, elle m'a dit que les Espagnols avaient tué son père et son mari. Pauvre femme ! je vais l'éveiller.

— Non, Gertrude, laissez-la. Il vaut encore mieux pleurer en rêve qu'en réalité. Éveillée,

elle souffrirait autant dans l'âme, et son pauvre corps ne se reposerait pas. Mais vous, Gertrude, il faut aller vous coucher. Je le veux. Vous ne voulez pas la quitter ? Eh bien, mettez-vous au moins sur ce lit.

Gertrude obéit, Barbe lui souhaita une bonne nuit et retourna près de ses enfants endormis.

Et bientôt on n'entendit plus dans la maison d'Uttmann que le balancier de l'horloge de bois, le chant du grillon et les lointains murmures du vent qui agitait les sapins.

III

LE SAMEDI

Les premières lueurs du jour éveillèrent la voyageuse. Elle se souleva sur son lit, et parcourant des yeux la chambre, elle vit qu'elle n'y était point seule. La bonne Gertrude dormait profondément. L'étrangère se leva et s'habilla sans bruit; puis, traversant la chambre sur la pointe du pied, elle alla s'asseoir près de la fenêtre et regarda au dehors. Cette fenêtre s'ouvrait sur un petit jardin rempli de rosiers en fleur. Au delà les prairies et les bois d'Ansbarg, encore voilés de brume, s'élevaient en pente douce sur le flanc de la montagne. Un chevrier emmenait déjà la troupe capricieuse aux clochettes argentines, et un rossignol, qui avait chanté toute la nuit, accompagnait de ses dernières roulades le ramage aérien des alouettes. La jeune femme entr'ouvrit la fenêtre et livra son front au souffle frais de l'aube. Bientôt elle entendit

aller et venir dans la maison, et des voix d'enfants résonnèrent à travers les cloisons de sapin.

— Bonjour, père ! bonjour, mère ! criaient-elles. Venez nous embrasser, venez vite !

— Oh ! l'heureuse maison ! se dit l'étrangère. Tout y est : l'abondance, les beaux enfants, les fleurs ; et moi, moi je n'ai plus rien, ni maison, ni famille, ni patrie. O Christ ! que t'ai-je fait ?

Gertrude venait de s'éveiller. Elle salua gracieusement l'étrangère et lui demanda si elle se sentait bien reposée.

Fort bien, lui fut-il répondu. Je pourrai partir ce matin même et continuer mon voyage.

— A Dieu ne plaise ! vous n'êtes pas en état de le faire si tôt, et vous resterez au moins jusqu'à lundi avec nous, madame le veut ainsi. Comment vous appelez-vous ?

— Gulda.

— Eh bien ! ma bonne Gulda, c'est aujourd'hui samedi. La messe sonne à l'église Sainte-Anne, et j'y vais aller prier la sainte Vierge. Voulez-vous venir avec moi ?

— Je vous remercie, dit Gulda : je suis de la religion réformée.

— Miséricorde ! s'écria Gertrude. Oh ! que j'en suis fâchée ! Eh bien ! prenez patience une petite heure. Je reviendrai vous faire déjeuner après la messe. Je m'en vais prier pour votre conversion.

— Ne prenez pas cette peine, dit Gulda, vous perdriez votre temps. Avez-vous une quenouille et du lin ! Je n'aime pas à rester oisive.

— Voici ma quenouille toute garnie ; au revoir.

Et Gertrude s'éloigna, visiblement contrariée d'avoir trouvé dans sa compatriote une sectatrice de l'hérésie qui commençait alors à bouleverser l'Allemagne.

Le samedi était jour de fête à Annaberg. En l'honneur de la sainte Vierge et de sainte Anne, patronne du village, dès le coup de l'*Angelus* de midi, les travaux cessaient; les mineurs rentraient chez eux, effaçaient les traces de leur labeur souterrain, et, revêtus d'habits propres, allaient recevoir leur paie chez les patrons propriétaires ou fermiers des mines. Les ménagères, nettoyaient leurs maisons, chauffaient le four, disposaient toute chose pour le repas du dimanche, et les jeunes filles allaient cueillir des fleurs ou des branches de sapin, selon la saison, pour orner l'autel, sans oublier de préparer leurs atours.

Gulda ne sortit de sa chambre que pour le dîner. Elle prit place à la table commune, entre Gertrude et une jeune servante. Lorsque Frantz dit le *Benedicite*, on remarqua que l'étrangère joignit les mains, mais ne fit pas le signe de la croix, et les domestiques en conclurent qu'elle ne resterait guère chez Barbe Uttmann, l'une des plus ferventes catholiques du pays.

Vers trois heures les ouvriers de la mine vinrent chercher leur salaire, et Gulda pria Gertrude de leur demander s'il connaissaient Hubert de Laeken, aubergiste à Sonneberg.

— Sonneberg est à trois lieues d'ici, dit Gertrude, je doute que nos hommes, qui ne sortent guère d'Annaberg, con-

naissent les gens de ce pays-là. Enfin, je vais le leur demander.

Elle se plaça près de la porte de la salle où maître Uttmann payait les mineurs, et, à mesure que l'un d'eux en sortait, elle lui demandait s'il connaissait Hubert de Laeken. Tous disaient non, mais un jeune homme, récemment enrôlé parmi les mineurs d'Uttmann, dit à Gertrude :

— Hubert, l'aubergiste ? certainement, je l'ai connu, le joyeux compère. Il avait eu du bonheur ; arrivé du Brabant sans sou ni maille, simple compagnon forgeron qui voyageait pour se perfectionner, il avait, un beau jour, ferré à glace les chevaux de la belle veuve qui tenait l'auberge des *Armes de Saxe*. Elle lui fit aussi réparer ses landiers, puis sa crémaillère, et, enfin, le feu de la forge flamba tant et si bien qu'Hubert finit par épouser la veuve. Pendant cinq ou six ans, leur maison fut la plus joyeuse de tout le Harz ; mais l'hôtesse mourut, et Hubert, pour noyer son chagrin, se mit à boire et devint un ivrogne fieffé. Il fit des dettes, eut des querelles, laissa tout dépérir à la maison, et il est mort insolvable la semaine dernière, sans laisser d'enfants bien heureusement. L'auberge est déjà vendue à Hermann Brunn. C'est dommage ! Hubert était un bon garçon. Vous devrait-il quelque argent, Gertrude ?

— Non point. Je ne savais même pas qu'il fût au monde.

— Alors vous ne vous chagrinez point de sa mort. Est-ce tout ce que vous désirez de moi ?

— C'est tout, Péters. Au revoir.

Elle retourna vers Gulda, se demandant s'il fallait tout lui dire. Gulda s'aperçut qu'elle hésitait.

— Ne me cachez rien, dit-elle, je vous en prie...

Gertrude lui répéta les paroles de Péters. Gulda pâlit; elle ne prononça que ces mots: Mon pauvre frère! et elle tomba comme foudroyée. Une fièvre cérébrale se déclara, et pendant plusieurs semaines la malheureuse Gulda demeura entre la vie et la mort.

IV

L'EXILÉE

Lorsqu'enfin elle entra en convalescence, touchée par les soins affectueux de Gertrude, Gulda lui raconta sa triste histoire. Son père et son mari, luthériens comme elle, avaient pris part à une révolte à main armée des artisans de Bruxelles. Tous deux furent pris dans un combat, condamnés à mort, exécutés. Leurs biens furent confisqués, et Gulda, naguère l'une des plus riches dentellières de la ville, se vit réduite à ses propres ressources. Elle voulut venger la mort de son mari et prit part à une nouvelle conspiration contre le gouvernement espagnol. Le complot fut découvert, Gulda condamnée à une forte amende et bannie. Ses enfants étaient morts au berceau. Elle n'avait plus d'autres parents qu'un frère établi en Saxe.—Elle fut conduite à la frontière et s'achemina vers la Saxe en compagnie de quelques luthériens bannis comme elle, et qui espéraient trouver un asile dans les États de l'électeur de

Saxe, Jean-Frédéric, qui s'était fait protestant. A Coudenberg, en effet, ils trouvèrent des amis et du travail, et laissèrent Gulda continuer seule son voyage. Il ne lui restait que six lieues à faire pour atteindre Sonneberg. Le temps était beau: Gulda se mit en chemin. Rien ne faisait présager une tempête. Elle éclata cependant, et Gulda ne se souvenait que d'avoir été très effrayée par les éclats de la foudre.

— Il est bien heureux pour vous, lui dit Gertrude, que nos petites aient voulu aller chercher le plat d'or. Si la nuit vous eût surpris, vous seriez morte transie sur la route, ma pauvre Gulda,

— J'en serais plus heureuse, dit Gulda.

— Vous êtes donc bien assurée de votre pari de paradis? Ah! je n'en dirais pas autant moi, et je prie matin et soir le bon Dieu de me donner le temps de faire pénitence et de me confesser avant de mourir.

— Vous et moi, Gertrude, c'est bien différent. Vous êtes entourée d'amis: rien ne vous manque chez vos maîtres, et moi, recueillie ici par charité, je m'en irai bientôt errer par le monde, sans savoir où reposer ma tête...

— Non, Gulda, vous resterez avec nous. Je me fais vieille: les enfants me fatiguent. Je demanderai à madame de vous donner à moi comme aide. Vous apprendrez l'allemand, vous enseignerez à mes jeunes maîtresses à filer aussi bien que vous. Allons, courage, prenez mon bras. Je vais vous conduire au jardin. Laissez le passé à la miséricorde du bon

Dieu, l'avenir à sa Providence, et tout finira bien.

Quelques semaines après, un dimanche, Gertrude devait rester seule à la maison pour garder le petit Henri, tandis que toute la famille était à la grand'messe. Elle appela Gulda qui lisait la Bible dans sa chambre et lui dit :

—Venez voir le petit enfant, comme il est joli !

—Ah ! dit Gulda, depuis que j'ai vu mourir les miens, je ne puis regarder les enfants sans que mon cœur ne soit comme déchiré.

Elle suivit Gertrude cependant, et souleva le rideau de la berceuse de bois peint. Henri s'éveilla, et, regardant Gulda, lui tendit ses petits bras en disant le seul mot qu'il sût prononcer : Maman !

Gulda fondit en larmes et le prit dans ses bras.

—Il ressemble aux miens, dit-elle ; Gertrude, je vous en prie, laissez-le moi tenir quelquefois.

Bientôt la pauvre exilée sembla s'accoutumer à sa nouvelle condition. Elle aidait Gertrude

dans toutes ses occupations, et ne la quittait guère plus que son ombre. Elle était fort douce avec les enfants, fière et réservée avec les grandes personnes. Ne comprenant que quelques mots allemands, elle ne pouvait s'entretenir qu'avec Gertrude et les petites filles, à qui leur vieille bonne avait appris un peu de flamand. Gertrude lui parlait toujours de Bruxelles ; elle essayait aussi de la convertir, mais sur ce point Gulda restait froide et impénétrable.

Barbe Uttmann était bonne pour Gulda, comme pour tous ses domestiques. Mais elle lui parlait peu, et nécessairement par l'entremise de Gertrude. Gulda semblait, du reste, éviter sa présence. Le bonheur de cette femme comblée de tous les dons du ciel, aimée, honorée, riche, aussi heureuse mère qu'heureuse épouse, faisait mal à l'exilée, et son cœur oppressé se partageait entre l'envie et la reconnaissance.

(à suivre)

D. W. & A. E. BRUNET

Représentant **SPERLING & CO.**

Banquiers et Courtiers de Londres, Angleterre

ACHAT ET VENTE DE VALEURS DIVERSES :

Débitures du gouvernement, de chemins de fer, de municipalités, de corporations scolaires de fabriques et de communautés religieuses.—Les municipalités, les corporations scolaires et les fabriques qui désirent emprunter trouveront avantage à se mettre en relation avec

D. W. & A. E. BRUNET

Téléphone Bell : 2313.
Adresse télég. *Spernet Montréal*. **30, rue St-Jacques, Montréal.**